



**Comité de Coordination des
SPORTIFS SOURDS DE FRANCE**
42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS

Compte-rendu de la réunion CCSSF tenue le vendredi 15 novembre 2019 - salle Avronsart au siège social de la FFH 42 rue Louis Lumière 75020 PARIS

Début à 14h.

Membres CCSSF : MM. PRESSARD Didier (président), FOURASTIE Patrick (secrétaire général) et LAURENT Mikaël (administrateur).

Invités FFH : MM. FEVRIER Christian (Directeur technique National) et Sébastien MESSAGER (Directeur du Bureau des Sports)

Interprètes diplômées en LSF : Mmes ARCHAMBEAUD Florine et SAIDLITZ Julie

Absent excusé : M. REPELLIN Arnaud (chargé de la communication élargie)

1) Bienvenue :

Didier PRESSARD exprime la bienvenue à tous, il parle de l'absence involontaire d'Arnaud REPELLIN (neige à Valence).

Le CCSSF est fier des brillants résultats : Bowling (4 médailles), Judo (5 médailles) et Golf (1 médaille).

Ludovic BARTOUT rafle magistralement 4 médailles aux Championnats du Monde de Bowling à TAOYUAN (Taiwan). C'est une première dans l'histoire du Bowling Sourds.

Ludovic BARTOUT est officiellement nommé meilleur sportif français de l'année 2018/2019 avec l'accord unanime de la DTN et du CCSSF. Sa candidature a été proposée au titre de meilleur sportif européen dont le trophée sera remis lors du prochain Congrès EDSO au Danemark.

Les DS Football ALLAIN Brice et DS Handball GOY Julien souhaiteraient organiser des championnats du monde en France, respectivement en 2024 et 2022.

Après ces réponses négatives par la DTN, Christian FEVRIER explique que le ministère des sports pousse à organiser des championnats internationaux en rapport avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, c'est la cible unique et prioritaire.

Par conséquent aucun moyen ne sera alloué à la FFH pour organiser un championnat international sourd sur notre sol d'ici 2024. Malgré tout, l'aspect communication de 2024 intègre aussi le public sourd.

Christian FEVRIER parle des difficultés de compréhension des fédérations homologues au sujet du fonctionnement du sport sourd mondial avec l'obligation de passer via le CCSSF. Il faudrait peut-être éditer et leur transmettre un mémento explicatif même si on leur a déjà expliqué la marche à suivre.

Mais on peut remarquer que des fédérations comme le judo ou le volley ont une volonté de développer leur discipline sourde et communique sur ce handicap. De notre côté, nous sommes satisfaits des échanges entre la DTN et le CCSSF.

Patrick FOURASTIE signale que la communication avec les fédérations homologues au sujet de la validation des audiogrammes auprès de l'ICSD est très satisfaisante.

En ce qui concerne les participations aux compétitions internationales, la FFH a une obligation d'effectuer des choix stratégiques. La priorité va aux disciplines paralympiques et deaflympiques au détriment de celles non paralympiques et non deaflympiques.

Donc cela concerne tous les handicaps à la FFH et pas que les sourds. Malheureusement, la FFH n'a absolument pas les moyens d'ouvrir toutes les vannes. Il faut donc faire des choix avec des critères concrets (potentiel de médailles, haut niveau, courbe de progression, minimas de performance, etc...) dans un contexte financier difficile.

Les arbitrages sont logiquement tout aussi difficiles. Dans le sport de haut niveau basé sur les sélections nationales, ne participe pas qui veut aux championnats internationaux de référence. C'est encore trop souvent le cas dans certains pays où les participants sourds « s'auto-sélectionnent » malgré leur faible niveau.

Ça a été aussi le cas dans le handisport paralympique mais aujourd'hui pour participer aux compétitions mondiales de référence comme les Jeux Paralympiques, au-delà des critères de sélections nationaux, il y a aussi des quotas attribués sur des compétitions internationales. Cela garantit le haut niveau des participants aux Jeux Paralympiques. L'ICSD devrait s'en inspirer pour gagner en reconnaissance.

C'est pour cette raison, par exemple, qu'il a été convenu de ne pas participer aux championnats du monde de foot sourd 2020, compte tenu des résultats obtenus par l'équipe de France ces dernières années. La stratégie en 2020 est plutôt de miser sur l'organisation de stages pour développer une équipe compétitive en vue des matchs qualificatifs pour les Deaflympics 2021.

La Fédération Royale des Sourds de Belgique a lancé des invitations à : FRA – GER – CRO – ESP – ITA – SUI – CZE pour participer à la 1^{ère} Coupe d'Europe des nations de pétanque (les 7 et 8 août 2020 à Bruges). L'objectif est de lancer le projet d'un futur Championnat d'Europe dont la décision dépendra de l'EDSO.

Le CCSSF souhaite que la DTN puisse permettre la participation de la France qui a un niveau élevé et plus de 450 licenciés depuis très longtemps.

La sélection pour l'équipe A : 2 hommes et 2 femmes + 1 Officiel. Repas et hébergement pris en charge par la fédération belge (sauf les déplacements)

Et si une équipe B : 2 hommes et 2 femmes + 1 officiel pris en charge par la FFH.

La DTN a pris note de cette compétition et va réfléchir à l'intérêt de participer à cette compétition.

2) Voici les résultats des divers championnats d'Europe et du Monde des Sourds :

D'abord le CCSSF remercie la DTN d'avoir confirmé de nombreux engagements de sélections françaises aux championnats internationaux 2019 ci-après :

- ATHLETISME : Championnats d'Europe du 21 au 28 Juillet à Bochum (Allemagne). Les 2 sélectionnées OMAR et PERROCHON ont été éliminées en série.
- BOWLING : Championnats du Monde du 3 au 12 Août à Taoyuan (Taiwan). Les 5 bowlers accompagnés du DS Lacroix et de l'entraîneur Hunter, ont raflé 4 médailles dont Ludovic BARTOUT 1 bronze (Duo), 1 argent (Trio), 1 argent (All events) et 1 bronze (Masters).
- CYCLISME : Championnats du Monde du 26 octobre au 2 novembre à Gaziantep (Turquie). Aucune sélection envoyée pour raison de sécurité (zone frontalière turco-syrienne toujours à risque selon les sources du ministère des Affaires Etrangères)
- FOOTBALL : Championnats d'Europe du 2 au 15 juin à Heraklion (Crète). La France n'a pas pu se qualifier pour les ¼ de finale et s'est inclinée devant l'Angleterre (0-1). A noter, une victoire (1-0) contre Suède et une défaite (0-2) contre le favori Ukraine, en phase de poule.
- NATATION : Championnats du Monde du 25 au 31 juillet à Sao Paulo (Brésil). Les 2 présélectionnées n'ont finalement pas réussi à obtenir leur sélection définitive car elles n'ont pas atteint les minimas lors du Championnat de France. Par contre, l'entraîneur national Koen signale 2 nouveaux jeunes espoirs chez les filles pour les années à venir.

Pour les Fédérations homologues ci-après :

- BADMINTON : Championnats du Monde du 11 au 22 juillet à Taipei (Taiwan). Les 2 jeunes filles, Louise BERNARD (17 ans) et Emma REYMOND (16 ans), accompagnées du coach Olivier GUESNON n'ont pas réussi à obtenir de médailles dans les 2 compétitions « junior » et « senior » face à la forte concurrence mondiale.
- GOLF : Championnats d'Europe du 5 au 9 août à Barsebäck (Suède). La jeune golfeuse, Margaux BREJO (12 ans), a honoré sa première sélection en Equipe de France « senior » par l'obtention d'une 3^{ème} place.
- JUDO : Championnats d'Europe du 10 au 14 octobre à Brasschaat (Belgique). L'équipe composée, de 6 judokas, 2 entraîneurs PAGES Cyril et PASCAL Thomas et le délégué officiel PRESSARD Didier est revenue avec 5 médailles.

Un grand bravo au champion d'Europe Amadou MEITE âgé de 18 ans (+ 100 Kg) qui a gagné ses 7 combats (4 en individuel et 3 par équipe).

Sans oublier les autres performances aussi : 2 médailles d'argent pour BRASSE Camille (36 ans) et le vétéran JONARD Cyril (43 ans), 1 médaille de bronze pour REPIQUET et 1 de bronze pour l'Equipe de France Team.

- TENNIS : Championnats du Monde du 12 au 19 octobre à Antalya (Turquie). Malgré la participation de 3 hommes et 2 femmes 1 seule médaille de bronze a été obtenue grâce au double femmes BENEY Marine et BOULESTREAU Lucie.

- VOLLEY BALL : Championnats d'Europe du 6 au 16 juin à Cagliari (Sardaigne). La France a arraché une 6^{ème} place avec 2 victoires et 3 défaites. Elle est normalement qualifiée pour les prochains Deaflympics d'été en 2021. Cette équipe a été rajeunie sous la houlette des 2 entraîneurs GAILLIEN Benjamin (FFVB) et BIGLER Frédéric (FFVB).

Le CCSSF félicite vivement les équipes de Bowling et de Judo pour leur réussite et ce beau palmarès d'ensemble.

3) Avenir CCSSF vers 2020-2021 :

Didier PRESSARD demande au DTN comment il envisage le futur et l'évolution du CCSSF au-delà de 2020-2021.

Christian FEVRIER lui explique qu'à ce jour la situation reste figée malgré le fait que la FFH n'a plus le monopole du sport sourd et que d'autres fédérations représentent aussi un sport sourd. Le CCSSF reste donc à ce jour au sein de la FFH. La logique voudrait que le CCSSF soit autonome à l'avenir. Mais il est vrai que le ministère ne reconnaît que 2 entités : le CIO et l'IPC, d'où découlent l'existence du CNOSF et du CPSF en France.

PRESSARD souhaite proposer une réunion entre CCSSF, DTN et Présidente FFH pour discuter des évolutions possibles concernant l'avenir du CCSSF dans le courant de l'année 2020.

4) Recrue d'un poste pour le sport sourd :

Didier PRESSARD parle du besoin de recruter un coordinateur entendant connaissant la LSF afin de travailler ensemble avec le CCSSF, la DTN, les DS, les référents sourds, l'avenir du sport sourd ainsi qu'en vue de la préparation pour des Deaflympics d'été en 2021, malgré plusieurs sports transférés aux fédérations homologues depuis 2017.

5) Deaflympics d'hiver / Congrès ICSD :

- Pour des Deaflympics d'Hiver du 12 au 21 décembre 2019 à Valtellina Valchiavenna (Italie) :

Le DTN Février informe que lors de la réunion du Comité Directeur du 18 octobre, ce dernier a adopté un budget de 25350€ pour une délégation française de 5 personnes : Chef de mission (PRESSARD Didier), DS Entraîneur (FEMY Christian), MARQUIS-DELORME Clémence (Kiné-masseuse), LUXCEY Thomas (Ski alpin) et SARREMEJANE Nicolas (Ski alpin).

Sébastien MESSAGER ainsi que le DS Ski FEMY Christian et PRESSARD Didier se sont réunis et ont échangé pour préparer au mieux cette compétition (règles de sélection, charte, réservations, tenues vestimentaires, transports, communication et stages).

Didier PRESSARD avoue sa déception que la DTN n'ait pas retenu 3 personnes supplémentaires : une référente ski sourd CHARDON Sophie, un chargé de communication REPELLIN Arnaud et un technicien en raison du budget limité.

Sébastien MESSAGER répond que Christian FEMY est tout à fait capable de remplir ce rôle de farteur et que les 2 autres cas n'étaient pas prioritaires au bon fonctionnement de l'équipe compte tenu des moyens financiers à disposition.

- Pour le Congrès ICSD :

Le 47^{ème} Congrès ICSD se déroulera du 9 au 11 décembre 2019. La présidente Guislaine WESTYLINCK a désigné un seul délégué Didier PRESSARD pour assister et voter les points suivants : Réforme Constitution ICSD – Rapports financiers – Sélection de lieu pour des jeux Deaflympics d'été en 2021 et en 2025 – Jeux Deaflympics d'hiver en 2023 – Jeux Mondiaux de la Jeunesse en 2023.

Egalement, l'élection d'un nouveau Président ICSD pour la période 2019-2021. Il y aura 3 candidats : Rebecca ADAM (Australie) – Gustavo PERAZZOLLO (Brésil) – Kang CHEN (Taiwan).

Mikael LAURENT estime que l'australienne Rebecca ADAM est, des 3 candidats, celle qui a la vision la plus positive pour l'avenir du sport sourd mondial.

6) Deaflympics d'été 2021 :

La DTN demande quels sont les pays candidats à l'organisation des prochains Deaflympics d'été 2021.

Didier PRESSARD dit que c'est le suspense et que l'ICSD devrait apporter une réponse lors du congrès le 11 décembre.

MESSAGER Sébastien et FEVRIER Christian expliquent que la FFH a déposé une demande d'aide financière au ministère des sports comme en 2017. Que le pilotage de la délégation va se poser comme en 2017 aussi car plusieurs fédérations seront représentées (FFH, FFJ, FFT, etc.).

Le ministère effectuera probablement le choix d'une seule délégation pilotée par une seule fédération. Le comité directeur FFH a validé une discussion en amont avec les autres fédérations pour que la FFH se porte candidate pour piloter la délégation française.

L'objectif est de discuter avec chaque fédération qui sélectionnera des athlètes pour leur proposer le projet et mettre en place les moyens financiers et humains adéquats. Les discussions avec les fédérations affinitaires seront lancées courant 2020.

Le président et le secrétaire général du CCSSF sont en désaccord avec les propos de Christian FEVRIER lors de la dernière AG FFH et d'Alain SICLIS (CRH IDF) sur la reconnaissance du sport sourd par le CIO.

Le communiqué officiel de l'ancien Président ICSD Jerald JORDAN, en 1996, explique un déroulement des faits différents sur plusieurs points tels que ceux présentés dans la version de MM. FEVRIER et SICLIS.

A titre informatif, voici le lien sur le retrait officiel ICSD de l'IPC :

<http://www.deaflympics.com/news/the-world-games-for-the-deaf-and-the-paralympic-games>

7) Site CCSSF (communication) :

Didier PRESSARD déplore le retard pris par la création du site CCSSF depuis le 1^{er} janvier 2018. Arnaud REPELLIN, chargé de communication CCSSF est censé s'en occuper. Comme il est absent, le sujet est reporté à la prochaine réunion.

8) Convention FFH-FNSF :

Le CCSSF a appris que Guislaine WESTELYNCK, Présidente de la FFH et Sébastien MESSAGER, directeur du Bureau des Sports ont reçu 2 représentants de la FNSF : son président COTTINEAU Vincent et sa vice-présidente LAQUERRIERE-LEVEN Ronit, le 3 septembre pour des discussions au sujet d'une future convention FFH-FNSF.

Il demande quel est l'intérêt de la FFH de se lier à cette association sourde, d'autant qu'il y en a beaucoup d'autres.

Didier PRESSARD et Patrick FOURASTIE parlent par exemple de l'Union des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants Et des Sourds (UNANIMES).

Sébastien MESSAGER explique que le seul objectif de la FFH est la communication vers le public sourd pour aider au développement du sport sourd, donc de relayer des informations sportives mais rien de plus, qu'à aucun moment la FNSF n'interviendra sur les choix sportifs de la FFH. Il ajoute qu'il est bien entendu possible de faire des conventions similaires avec d'autres associations sourdes.

Fin de la réunion à 17 h 10.

Secrétaire

Président

Patrick FOURASTIE

Didier PRESSARD